



DISTRICT de FOOTBALL de la MANCHE

COMPTE RENDU de la séance du

COMITE DE DIRECTION

DATE : 10/09/2020

Réunion au siège du District à Pont-Hébert.

Sous la Présidence de : JP LOUISE.

PRESENTS :

D. CHANCEREL
M. MALOREY
C. BOURDON
JL. GARDIN
Y. GUERLAVAIS

J. LEBATTEUX
O. LECOEUR
W. LEDOYEN
A. LEFEVRE
C. LEGEARD

G. PACILLY
M. ROUELLE
R. ROUX

EXCUSES:

V. DUBOURG
G. DORIZON
P. EVAIN

JC. NEEL
F. PAING
E. PEPIN

D. ROUXELIN

CONDOLEANCES:

Décès de Mme Alexia FROMENTIN, ainsi que sa fille et sa grand-mère, joueuse à La Jeunesse Cenillaise.

FELICITATIONS :

A Mr Thibault DUVAL, salarié du District, pour la naissance de son garçon Paolo, né le 05.08.2020.

A l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais, pour sa victoire en Ligue des Champions Féminine, le 30.08.2020.

A l'équipe de France pour ses deux victoires en Ligue des Nations les 05.09.2020 et 08.09.2020.

REMERCIEMENTS :

De la famille d'Alexia FROMENTIN, pour l'attention témoignée par le District suite aux décès.

De nombreux clubs de la Manche remercient le District pour les différentes dotations en équipement (gourdes, ballons, ...).

Ordre du jour

1. **Approbation** du PV de la réunion du 25.06.2020.
2. **Clôture** Saison 2019/2020.
3. **Modification** des règlements pour la Saison 2020/2021.
4. **Situation sanitaire** liée au Covid-19 et conséquences pour le football.
5. **Informations et Clôture** par le Président.

1. Approbation du PV de la réunion du 25.06.2020 :

Le procès-verbal de la réunion du 25.06.2020 a été transmis aux membres du Comité de Direction par message électronique. Le procès-verbal ne soulevant aucun commentaire est adopté à l'unanimité des présents.

2. Clôture Saison 2019/2020 :

La fin de la saison 2019/2020 n'ayant soulevé aucune remarque, ni d'appel des clubs, le Comité de Direction valide sa clôture.

3. Modification des règlements pour la Saison 2020/2021 :

En raison de l'augmentation du nombre d'équipes dans certains groupes due à la crise sanitaire de la saison 2019/2020, il est rappelé qu'à l'issue de la saison 2020/2021, les championnats séniors devront retrouver la composition prévue aux règlements, soit des groupes de 12 équipes, soit :

- Départementale 1 : 2 groupes de 12 équipes.
- Départementale 2 : 3 groupes de 12 équipes.
- Départementale 3 : 5 groupes de 12 équipes.
- Départementale 4 : équipes restantes.

Concernant les accessions, pas de changement, les 2 premiers de chaque groupe accèdent à la division supérieure, dans le cadre des dispositions réglementaires.

Les équipes classées 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème} seront rétrogradées en divisions inférieures.

Afin d'arriver au nombre d'équipes nécessaire dans chaque division, en application des règlements de départage des équipes de la LFN (Annexe 9) les équipes classées, 10^{ème}, 9^{ème} voire 8^{ème} de chaque groupe peuvent être concernée par une rétrogradation.

Cette modification des règlements a été validée à l'unanimité par les présents.

4. Situation sanitaire liée au Covid-19 et conséquences pour le football :

Compte-rendu de la réunion du Bureau du Collège des Présidents de District du 09.09.2020 sur l'évolution du protocole de reprise des activités dans les installations sportives :

Marc Debarbat

Point de situation par rapport à l'évolution de la pandémie : pas d'amélioration, plutôt même une évolution négative

1ère journée des championnats nationaux, 3 matchs reportés, puis 9 puis 16 les journées suivantes

Pour éviter les trop nombreuses questions à la hotline, chacun doit faire circuler le CR des réunions aux collègues Président de District.

Le CR sera dorénavant envoyé à tous les Présidents de District par la LFA

Il paraît évident que les ARS prennent des décisions plus restrictives que le protocole et nous devons l'accepter

Les discussions sont toujours en cours avec le gouvernement pour que les ARS appliquent le protocole de la FFF validé par le gouvernement.

Si tout le monde n'y met pas de sien, on ne pourra plus jouer, et ce quel que soit le niveau de pratique

Pierre Samsonoff

Certaines ARS ne considèrent pas 3 cas mais seulement 1 cas pour prendre des mesures restrictives

Il y a même une demande d'isolement de clubs uniquement par suspicion

Si les ARS n'appliquent pas le protocole, nous aurons des difficultés à poursuivre nos championnats mais c'est toute la société qui sera alors touchée, dans les autres sports, la culture ou le scolaire

Dans tous les cas, nous sommes obligés d'appliquer les décisions de l'ARS

Si pas d'intervention écrite et signée de l'ARS, c'est le protocole FFF qui s'applique

Informations générales

AG Ligue ou District à venir.

Le BELFA ne viendra que sur les AG Ligue ou District où il n'y a qu'une liste.

Fonds de solidarité

Grande satisfaction pour l'adhésion des clubs au fonds de solidarité qui est pour le moment de 92%

Des remises doivent être faites lors des AG ou d'autres manifestations, si accord des Préfectures

Rentrée du foot, Matches et plateaux de jeunes

C'est la priorité du moment !

La DTN finalise les règles de reprise actuellement et une fiche synthétique sera adressée aux centres de gestion mardi prochain.

Il est nécessaire que le football d'animation reprenne dans de bonnes conditions.

Il faut donc éviter les gros rassemblements et diluer le nombre d'équipes sur chaque terrain.

Maximum 100 gamins si les installations le permettent, pas de vestiaires, masque obligatoire pour les parents, distanciation et uniquement des gouters avec emballage individuel.

Le taux de renouvellement des licences semble bon, même si de nombreux parents sont dans l'attente des mesures sanitaires qui seront mises en place.

Bénévoles à Clairefontaine

Report des 2 premières journées des bénévoles à Clairefontaine.

Des décisions pour les suivantes seront prises au fil de l'eau

Réunions à venir

AG obligatoirement en présentiel.

Pas de changement par rapport aux recommandations de la semaine passée :

Si AG en présentiel, il faut le double de contenance dans la salle et il n'est pas recommandé de faire de buffet ou apéritif. Emargement et autres actions à organiser avec respect de la distanciation.

Préciser sur les invitations que le lieu et les modalités sont susceptibles de changer en fonction des circonstances sanitaires, et que c'est limité à une personne par club.

Possibilité d'utiliser une salle de cinéma si la capacité est suffisante et que les annexes peuvent recevoir le protocole des formalités

Pas d'AG dématérialisée pour le moment car le cadre d'autorisation du Décret est beaucoup plus strict que ne l'est la situation actuelle.

Si pas de salle de capacité suffisante disponible, il est possible dans ce cas précis et exceptionnellement de la faire en visio (il faut être en mesure de prouver qu'il n'y avait aucun autre moyen)

Report des rencontres

Le nombre minimum de cas COVID-19 pour déclencher le report d'une rencontre est toujours de 3.

En cas de COVID-19 avéré, le joueur ne peut reprendre que lorsque le médecin lui fait une autorisation de reprise. C'est la même chose que pour une simple grippe. Il existe des risques importants de problème cardiaque. Mais beaucoup des personnes l'ignorent. Le contrôle n'a pas à être effectué par le club.

En cas de suspicion de COVID-19, le joueur peut reprendre après un confinement de 14 jours (qui va être ramené à 7 jours prochainement, voir annonces gouvernementales)

Futsal

Le protocole devrait être publié prochainement.

Pour information, aucun protocole pour les sports en salle n'a encore été validé par le gouvernement

Coupe de France

La compétition se déroule mais avec de nombreux problèmes locaux et ponctuels + 10 % d'engagements par rapport à la saison précédente

Compétitions

Privilégier impérativement les championnats par rapport aux coupes régionales ou de district

Reprise de l'activité en entreprise

Pas de changement pour le moment

5. Informations :

A la demande de la CDA, 1 minute de silence sera dédiée à Alexia FROMENTIN et sa famille lors de la 1^{ère} journée de championnat séniors et féminines.

Le Président JP LOUISE informe qu'au titre du fond de solidarité, le District de Football de la Manche versera 29 000€ au fond commun FFF, Ligues et Districts pour les clubs.

Pour rappel, l'Assemblée Générale Financière et Elective du District se déroulera le 02.10.2020 à la salle des fêtes de Pont-Hebert à partir de 18h.

Un protocole sanitaire sera mis en place pour l'accueil des représentants des clubs dans les meilleures conditions possibles.

Claude BOURDON, Yvon GUERLAVAIS, Jacques LEBATTEUX, Michèle MALOREY et Maurice ROUELLE se sont exprimés et ont remercié les personnes avec lesquelles elles ont travaillé durant de nombreuses années.

Le Comité de Direction leur adresse ses remerciements pour le travail accompli dans les diverses commissions.

Clôture de la réunion par **le Président** à 20h

Relevé d'information effectué par :

Le Secrétaire Général :

D. CHANCEREL

Le Président JP LOUISE



Le Secrétaire Général D CHANCEREL

